

mois pour notre situation déplorable a changé : au contraire, tout s'est aggravé pour nous. Les tisseurs de Lyon se sont réduits à la misère, et c'est cette misère qu'on veut exploiter, au mépris de toutes les lois de l'humanité.

On ne saurait en pointer le commencement, car c'est à l'origine de la misère que nous sommes nés, et c'est à l'origine de la misère que nous sommes nés, et c'est à l'origine de la misère que nous sommes nés.

C'est à ce dernier point de vue qu'il faut ramener la question. Tant qu'on n'y sera pas venu, on se débâtera dans des difficultés insolubles, et l'on sera aux prises avec des misères sans remède pratique.

Pour nous, ce qu'il nous importe de constater, au point de vue des principes que nous défendons, c'est l'état déplorable où se trouve réduite la seule industrie qui soit délicate, libre-échange.

Certes nous ne voulons pas triompher, car tout ce qui touche à une industrie nationale nous est à cœur. Nous souhaitons que l'industrie lyonnaise, éclairée par cette succession de crises, se décide, selon que nous le faisons entrevoir la lettre dont nous venons déjà de parler, à demander aux tarifs de douane, une protection contre l'invasion du marché français par les soieries du dehors.

On y verra, et ce jour-là, le libre-échange, doctrinaire et théorique aura vécu, Dieu merci.

A. M.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Paris, le 8 Novembre. Le baromètre a monté rapidement en France et a été de fortes pressions se tient maintenant à l'ouest de nos côtes; la dépression du Pas-de-Calais s'est comblée, le minimum du pôle de terre se transporte au sud de l'Islande. Une grande amélioration a donc lieu. Toutefois, une nouvelle bourrasque passe encore au large des îles Britanniques et le vent souffle assez fort du S.-O. en France.

La température se relève au nord et au nord-ouest du continent. Le thermomètre marquait ce matin -3 à Vichy, 1 à Paris, 2 à Biarritz, 1 à Mulhouse, et 2 à Lille.

En France, le temps est à la pluie dans l'est, à averse dans l'ouest et le nord.

NOUVELLES MILITAIRES

Appel de la classe 1884. — L'appel de la classe est définitivement fixé aux dates suivantes : Pour le contingent de l'armée de mer, au 27 novembre.

Et pour la première portion du contingent au ler et au 5 décembre.

Le 1^{er} décembre, la totalité du contingent attribué aux corps de troupes de toutes armes des subdivisions « pairs » de chaque région, sera mise en route. Pour les subdivisions « impaires », le départ n'aura lieu que le 5 décembre.

Les déclarations d'appel sont reçues à présent dans tous les corps.

PETITE CHRONIQUE

LA GROSSE CLOCHE.

C'est celle de Saint-Martin... Elle a sonné avec celles de toutes les paroisses le soir de la Toussaint...

Mais elle n'a de droit qu'une autre de nous parler de nos misères...

Elle en a tant connu depuis cent vingt et un an qu'elle parle au Roubaissien !

Elle a dans son bronze — cette chair et ce sang des cloches et des canons — beaucoup du bronze de nos anciennes cloches, de celles d'avant 1612.

Cette année-là, « M. Franchois Bequaert, pasteur de Roubaix, licencié en sainte théologie, Messire Maximilien de Le Val, écuyer seigneur de Graincourt, le Hamade, Le Val grand bailli, Jehan Vanzeur, son lieutenant, et Jehan Delahaye greffier dudit Roubaix » obtinrent des habitants un avis favorable à la refonte des cloches de Saint-Martin.

En ce temps-là, fort loin de nous, avait à décider une dépense publique, ou avait la bonté de demander l'avis des gens qui devaient payer.

Nous avons changé cela... M. Franchois Bequaert et les autres s'entendent avec un fondeur de cloches, M. Jehan Sainin, de Lille, qui s'engage à leur faire quatre cloches d'un bon son et de nos misères...

C'est traité et aux archives communales. Nous y voyons que les Roubaissiens fournirent à M. Jehan Sainin 3331 livres de métal de cloches au prix de 20 sous la livre... Ce métal était évidemment celui des anciennes cloches.

L'une de ces cloches — la deuxième — vint à se briser et elle fut refondue en 1679.

Mais avant de livrer le bronze aux fondeurs « Jacques Dujardin, lieutenant; Jaspas Lecomte et Pierre Delanoy, échevins; Antoine Florin Monnier greffier; et Adrian Monier, procureur d'office du Marquisat de Roubaix » disent dans un procès-verbal qu'ils ont « vu et lu les lettres et écritures » de ceux qui ont la deuxième grosse des cloches de cette paroisse de Roubaix, cassée sans longues années.

Ces armes étaient celles du prince de Ligne, marquis de Roubaix, celles de Louise de Lorraine, sa femme, et celles de Roubaix.

L'inscription portait les noms du prince, de la princesse, du fondeur Sainin et du pasteur Bequaert.

Un autre jour, je vous dirai en quelles circonstances et à quelles heures on sonnait les cloches en ce temps-là.

Le bourdon que nous entendons maintenant a été fondu en 1762 à Tournai.

Il porte les armoiries du prince de Soubise, celles du Marquisat de Roubaix et cette inscription : « Charles de Rohan, prince de Soubise, d'Épigny et de Mambour, pair et maréchal de France, marquis de Roubaix, etc., etc. »

Je suis nommé Charlotte Marie par M. Denis Joseph Demare de Beaulieu, bailli de Roubaix, et dame François Lelong, son épouse, l'an 1762, sous le pasteurat de M. Pierre-François Mollet... Nos feuillets Dionysius Joseph Vandaele Tormacensis...

Un bas-relief représente Saint-Martin donnant à un pauvre la moitié de son manteau.

Quand on traita pour l'adjudication, le fondeur dut prendre l'engagement d'obtenir, pour les cloches de Roubaix, l'accord et le ton des cloches de Tourcoing et plus fort si faire se pouvait !

Le fondeur du tenira promesse... car ne vous semble-t-il pas que la grosse cloche de Roubaix résonne maintenant plus fort dans le monde que celle de Tourcoing ?

Lors de la Révolution, en décembre 1792, la municipalité roubaissienne avait des dettes considérables...

Elle devança le décret de la convention qui, quelques mois plus tard, allait ordonner la fonte de toutes les cloches de France en n'en laissant qu'une par commune...

Elle décida que trois des cloches de Saint-Martin seraient descendues et conduites à la monnaie de Lille, pour y être réduites en espèces.

Notre bourdon seul fut épargné... C'est lui qui sonne encore nos douleurs... Et hier

Le glas des morts s'épandait sur la ville D'un long sanglot et frappait l'air... C'est lui qui redit nos joies, quand

... Les cloches de leur voix Frappent les échos éblouissants.

Et Gustave Nadand pensait bien sûr au bourdon de Saint-Martin quand il écrivait ces vers dans sa *Maison blanche*...

JEAN DE ROUBAIX.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Mouvement de la population. — Voici le mouvement de Roubaix pendant le mois d'octobre. Nous mettons en regard les chiffres du mois correspondant de l'année précédente :

Naisances.....	1884	267	1885	293
Mariages.....		46		60
Décès.....		192		162

Répartiteurs. — Les membres de la commission des répartiteurs du Canton-Ouest, se réuniront à l'Hôtel-de-Ville, le jeudi 5 courant, à dix heures du matin.

Nominations scolaires. — M. Thellier, instituteur-adjoint à Fresnes, est nommé à Roubaix (boulevard d'Halluin), en remplacement de M. Lejong. — M. Légrand, instituteur-adjoint à Tourcoing (Croix-Rouge), est nommé à Roubaix (rue du Bois), en remplacement de M. Spingard. — M. Gosselin, instituteur-adjoint à Bourghelles, est nommé à Roubaix (rue d'Henri), en remplacement de M. Dransart. — M. Levrier, instituteur-adjoint à Fêches-Thumesnil, est nommé à Roubaix (rue Ternaux), en remplacement de M. Hainaut.

Mme Rogeau, institutrice-adjointe à Roubaix (rue de Naples), est nommée à l'école de la rue de Soubise, en remplacement de Mme Colard. — Mme Wilhaut-Bombled, institutrice-adjointe à Cerfontaine, est nommée à Roubaix (rue de Naples), en remplacement de Mme Rogeau. — Mme Vercluyte, institutrice-adjointe, à Rosendael, est nommée à Roubaix (le Pile), en remplacement de Mme Duhamel.

C'est une triste histoire que celle de ce pauvre homme qui vient d'être arrêté pour vagabondage !

Alfred Morin — tel est son nom — est âgé de cinquante-deux ans. Né dans la Seine-Inférieure, à Guilleville, il avait été jadis coupeur d'habits au Havre, mais petit à petit la clientèle s'était retirée et le malheureux était obligé d'avoir recours à tous les moyens afin de soutenir cette terrible lutte pour la vie.

Un beau matin, il se trouva sans travail; c'était vainement qu'il avait parcouru la ville, cherchant à s'employer comme commissionnaire, comme n'importe quoi, ses services n'avaient été acceptés nulle part.

Jacques-là, il avait toujours été courageux, et on l'estimait à cause de son honnêteté; il désespérait, et descendait les derniers degrés de l'échelle sociale, se livra au vagabondage.

Il erra tout à tour à travers la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Flandre, passa la frontière, mena l'existence la plus misérable en Belgique, et revint en France se faire arrêter à Roubaix. Triste et triste !

Wattrelos. — Nominations scolaires. — Mlle Léonie Marc, institutrice publique à Petite-Synthe, est nommée titulaire à Wattrelos (Cétevinier). — M. Seynave, instituteur-adjoint à Volhaireux, est nommé à Wattrelos (école du Phlyon, en remplacement de M. Defruyt. — Mlle Catherine David, institutrice-adjointe au Grand-Port-Philippe, est nommée à Wattrelos (Cétevinier), en remplacement de Mlle Gin.

— Hier matin, à quatre heures, deux contrebandiers lourdement chargés traversaient à « l'aine Gadenne ». Ils furent aperçus par les douaniers Lescaud et Planfosse qui se mirent à leur poursuite. A l'approche des agents d'élite, les contrebandiers avaient jeté leurs ballots et pris la fuite; mais l'un d'eux, nommé Jules Vérielle, fut arrêté.

Les ballots contenaient 92 kilog. de café vert.

TOURCOING

Tribunal de commerce. — Les électeurs sont convoqués pour le dimanche 13 décembre à l'effet de procéder au renouvellement de la série des membres du Tribunal sortant d'expiration en 1885.

Font partie de cette série : MM. Eugène Jourdain, juge, et M. Lefebvre, juge suppléant, et M. Desmout, juge. Denis Fryx et Delombe, juges suppléants.

La liste des électeurs sera déposée au greffe à partir du 3 novembre, elle sera, pendant quinze jours à la disposition des intéressés qui désirent la consulter.

On nous signale un nouveau et important succès obtenu par deux élèves de l'école des Frères de la rue de Lille et nos enregistreurs avec le plus grand plaisir.

Deux jeunes gens de cette excellente maison d'éducation MM. Henri Malfait et Emile Vermeulin ont obtenu le brevet de capacité aux examens de la session d'octobre, après avoir subi les épreuves avec la plus grande distinction. Quelques autres élèves des mêmes Frères ont été brevetés aux sessions de mars et de juillet, ce fait donc six candidats que l'école de la rue de Lille a fait passer cette année.

Ce résultat est d'autant plus méritoire que les six jeunes gens sont employés dans des maisons de la ville et ne peuvent étudier qu'à temps perdu.

Nous félicitons sincèrement les maîtres et les élèves.

Mort subite. — Samedi, vers dix heures du soir, on trouvait rue du Brun-Pain, en face de la brasserie Vandebrouck, un homme étendu presque sans vie sur le pavé. On le transporta chez M. Vandebrouck, qui ne tarda pas à expirer. M. Vasseur, commissaire de police, prévint du fait, ordonna le transport du cadavre à l'Hôtel-Dieu.

Cet homme, qui à probablement succombé des suites d'une congestion cérébrale déterminée par l'ivresse, est un sieur Jules Reynart, 29 ans, demeurant à Ronqet et travaillant chez M. Tavernier, rue du Sentier.

Peripneumonie. — Dans la matinée de dimanche on a publié, à son de caisse, dans toute la ville et la banlieue, et affiché sur les monuments publics, un arrêté préfectoral, en date du 31 octobre, relatif à la péripneumonie contagieuse qui sévit en ce moment sur les animaux de M. Florin, cultivateur, rue de la Malence. Cet arrêté a été également notifié au propriétaire des animaux contaminés.

Une singulière disparition. — Un porteur du journal l'Echo du Nord, avait déposé, dimanche après-midi, son porte-monnaie et son mouchoir sur la table d'un estaminet, rue des Phéliciens pour faire des tours de force. Quand peu après il voulut les reprendre, le porte-monnaie contenant 70 à 80 francs avait disparu. Il est bien difficile de connaître l'auteur de cette disparition. Il y avait là une quinzaine de consommateurs.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus; un sieur Yvo Vandale, ouvrier de ferme et un inconnu.

Ce dernier demanda un morceau de pain à Vandewalle qui, voyant leur état d'ivresse, le leur refusa et les pria de passer leur chemin. C'est à ce moment que Vandewalle porta au vieillard un premier coup de couteau dans la région dorsale et tenta d'en donner un second que Vandewalle put éviter en se couvant; puis nos deux individus prirent la fuite.

Yvo Vandale fut arrêté et à la suite de l'enquête menée par M. Vasseur, il sera dirigé sur la prison centrale de Lille.

La blessure n'est heureusement pas grave et n'entraînera que quelques jours d'incapacité.

Vol. — Tout est bon à prendre pour les rôdeurs nocturnes. Dans la nuit de samedi on a enlevé dans des baraquements installés au abords du cimetière un certain nombre de couronnes funéraires pour une valeur de 65 francs.

Une capture assez extraordinaire vient d'être opérée par la gendarmerie de Tourcoing. Il s'agit d'un individu porté comme déserteur depuis le mois de Mars 1871. — Gustave Picard, natif de Crigoeuxville (Eure), était soldat au 7^e régiment d'artillerie.

En mars 1871, il se trouvait en traitement à l'Hôpital des incurables, à Paris. Quand il en est sorti, des gardes nationaux l'ont empêché, prétendant, de quitter Paris. Il y a là dans son histoire une lacune sur laquelle il aura probablement à répondre devant la justice militaire.

Toujours est-il qu'il n'a pas rejoint son corps. Après avoir travaillé deux ans dans le département de l'Eure il passa en Belgique. Pris probablement de la nostalgie du pays, il tenta ces jours derniers de rentrer en France lorsqu'il se fit pincer par des gendarmes à quelque distance de la frontière. Il a été immédiatement dirigé sur Rennes.

Une rixe. — Lundi, vers onze heures et demie du soir, à la sortie d'un estaminet, rue du Tournaï, une rixe, dont les motifs ne sont pas bien connus, s'est produite entre plusieurs individus. Deux jeunes gens, les frères Fourneau, ont été coupés de couteau, l'un d'eux surtout, Carlos, a été sérieusement atteint à la tête.

Une ronde d'agents de police, aidée de quelques passants courageux, a conduit au poste toute la bande et surtout ceux qui paraissent avoir été les assassins. Mais jusqu'ici il n'a pas été facile de débrouiller cette affaire; des soupçons graves pèsent sur quelques-uns des combattants sans qu'il ait été encore possible d'établir nettement leur culpabilité.

Mais elle pouvait se rencontrer. Le fermier, étonné de cette attitude qu'il ne s'expliquait pas, inquiet, ne pouvant plus voir Marie, alors qu'il aurait tant voulu lui demander un moins les raisons de cette froideur, se mit à rôder dans le bois, autour de la maison. Il fallait sortir de son inactivité.

De son côté, Marie, ignorante de ce qui s'était passé entre son père et Jérôme, étonnée de l'abandon qu'elle était laissée, éprouvait une inquiétude douloureuse qu'elle essayait de chasser, mais qui lui revenait avec persistance et comme une menace...

Son père, un soir où elle paraissait rêveuse, lui avait demandé, en l'attirant sur ses genoux : — Quel est le motif de ta tristesse, ma chère enfant ?

Elle secoua la tête. Elle avait les yeux gros de larmes, et elle n'osait pas les lever dans la crainte de pleurer.

— Tu me caches quelque chose ? — Non, mon père... — Tu rougis, tu détournes les yeux, Tu n'oses même pas me regarder. Est-ce que tu n'as plus confiance en moi, chère mignonne. Ne pourrais-tu pas consoler ta douleur ?

— Elle lui jeta les bras autour du cou et cacha sa tête honteuse sur l'épaule du vieillard.

— Je ne sais pas pourquoi je souffre, murmura-t-elle. Je ne suis pas malade, oh non, mais j'ai des accablants que je ne comprends point. Des larmes me viennent aux yeux, comme cela, sans raison. Oh bien il me prend des colères folles. J'ai envie de chanter, de danser, de rire. J'ai besoin de fatigues, de chanter, de danser, de rire. J'ai besoin de fatigues. Puisque tu me défends d'aller seule dans la forêt, puisque Siméon travaille et ne me tient pas

Chronique du tir. — La commission des rabiniers Tourcoingois vient d'adresser, à tous les sociétaires, la circulaire suivante :

« Nous avons l'honneur de vous informer qu'un concours trimestriel, auquel est affectée la somme de 225 francs, continuera les dimanches 8, 15, 22 et 29, et se terminera le lundi 30 du même mois, à 9 heures du soir.

Le banquet annuel de Sainte-Barbe aura lieu le samedi 5 décembre, à 8 heures du soir; nous espérons que chacun se fera un plaisir d'y prendre part. Nous ferons d'ailleurs tout ce qui dépendra de nous pour rendre cette fête des plus agréables.

« Une liste d'adhésion sera déposée au café de l'Hotel du Cygne.

Mouveau. — Un malfaiteur, resté inconnu, s'est introduit, vendredi après-midi, dans l'habitation de M. Aug. Destombes, journaliste, et profitant du sommeil de ce dernier, il enleva plusieurs objets d'habillement. Mais il avait abandonné, peut-être en échange, un sac de poches que l'on reconnaît comme appartenant à une ménagère habitant la commune, Charlotte Desbouvries, à qui nous venons d'adresser quelques heures auparavant offert de vendre du café.

LILLE

Les principaux négociants de tissus de Marseille, en présence des relevements de tarifs des compagnies de chemins de fer pour le transport de leurs articles, ont décidé de faire, dès demain, arriver dans notre ville, les toiles de Lille et d'Amatiennes par la voie de mer et de Dunkerque, et les tissus de coton de Rouen par Havre, et les cotonnades de Rouen par la voie fluviale du Rhône.

L'économie qui résultera, pour les transports qui seront effectués dans ces conditions, sera considérable.

Le commandant Parroyon. — Notre concitoyen, M. Parroyon, ex-commandant du Bayard, dont nous avons eu à plusieurs reprises à signaler les actions d'éclat dans la guerre tonkin-chinoise, est à Lille depuis quelques jours. Il ne restera que peu de temps dans sa ville natale, où il vient visiter sa famille.

Grave accident à Mons-en-Baroeul.

Lundi après-midi, vers cinq heures, le tramway à vapeur arrivait à la vitesse ordinaire lorsqu'un charretier voulut traverser la voie.

Le mécanicien arrêta sa machine, mais il était trop tard. Le conducteur du chariot, dont, par ailleurs, les guides s'étaient cassés, avait complètement l'avant-train de la machine, le choc fut violent et la cuisse du mécanicien. Le bras fut tellement violent que les os sont complètement broyés et les chairs en lambeaux. Ses os sont réduits en petits morceaux. Les cris du pauvre mécanicien étaient effrayants. Il demandait surtout qu'on ne le touchât pas.

C'est à grand-peine qu'on put l'enlever de la machine et le porter dans une maison voisine. A six heures on l'a placé sur un brancard et on l'a transporté à l'Hôpital St-Sauveur. Son état est très grave.

CONCERTS ET SPECTACLES

Les Crick-Sicks offriront une soirée bachique à leurs membres honoraires, lundi prochain 9 novembre. On nous assure que le programme en sera des plus intéressants et qu'il y aura un public nombreux au local de nos vaillants et sympathiques chanteurs.

L'Impasse Nabuchodonosor

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix,

Veuillez avoir la bonté d'accorder l'hospitalité des colonnes de votre estimable journal à une réclamation que je formule au nom des habitants de l'Impasse Nabuchodonosor.

Malgré toute notre bonne volonté, nous n'avons pu suivre les exercices de la mission ni envoyer nos enfants à l'école du soir, à cause du détestable état de l'impasse et des voies environnantes.

Tout pavage est absent, on bâtit de tous côtés, l'éclairage fait complètement défaut. Il nous est impossible, en un mot, de mettre les pieds hors de nos demeures sans nous exposer à nous embourber ou à nous casser le cou.

Qu'on se mette, par exemple, à la place de ces jeunes gens qui tiennent, avant tout, à fréquenter les cours du soir et qui n'ont plus retourner chez eux !

Si l'on dotait seulement de revêtements ces endroits si dangereux pour la circulation ce serait déjà un grand avantage. Il faut espérer que l'on verra bien y songer dans le plus bref délai.

Je vous prie, Monsieur le directeur, de recevoir, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma respectueuse considération.

Un habitant du quartier.

NORD

Cambrai. — M. le lieutenant-colonel Dominé, le héros de Thuyen-Vien, est arrivé à Cambrai. Il a été installé hier, vers quatre heures de l'après-midi et a reçu le corps des officiers qui lui ont présenté leurs félicitations.

Elle baissa la tête et ses pleurs coulèrent; elle ne cherchait pas à les retenir. Les larmes brillaient un moment au coin de ses yeux, descendant lentement le long de ses joues, traçant un sillon humide et tombaient une à une du coin de sa bouche sur son corsage. Elle s'était levée et se tenait debout, les bras pendants, secouée par des sanglots qui soulevaient sa poitrine, comme si son pauvre cœur eût voulu briser le cercle douloureux qui l'étreignait.

— Mais je l'aime, dit-elle en joignant les mains, je l'aime ! je l'aime !

Madelor était violemment ému. C'était la première fois qu'il faisait pleurer sa fille.

Mais pouvait-il lui dire que la bonté de son père la vouait à l'aimer personne ? La raconterait-il l'effroyable exécution d'Anne Combrede ? Non, la frêle créature ne supporterait pas cette émotion. Un pareil aveu la tuerait. Non, non, non, décidément, jamais !

Je l'aime, répéta Marie. Vous ne briserez pas ainsi ma vie, de gaieté de cœur. Je sens bien que je n'ai rien fait de mal. Je ne suis pas maîtresse de ma pensée, je ne puis l'empêcher de rejoindre Jérôme à tous les instants de la journée. Non, je n'ai pas fait de mal et vous ne serez pas injuste au point de me tenir rigueur pour une affection qui est venue malgré moi. Avez-vous des préventions contre lui ? Son caractère vous déplaît-il ? Est-il dans son passé une tache qu'il dérobe avec soin et dont je hasarderais un révéler le secret.

— Je l'aime, Marie.

— Pourquoi me défendez-vous de l'aimer ? Pourquoi m'interdisez-vous de lui ?

Elle parlait les yeux humides, les doigts entrelacés indiquant Madelor de ses regards suppliants.

Le vieillard se taisait. Il avait comme un pressentiment d'événement douloureux qui se préparait et que toute son énergie n'écarterait pas. Il croyait un de ces drames intimes, déchirant et précis, dont l'action se noue et se déroule sous l'apparence d'une tranquillité profonde, sous le masque du bonheur.

Il se débattait contre lui-même, résistait à son émotion, se mordait les lèvres jusqu'à sang pour ne pas crier à sa fille que cet amour était chaste, qu'il l'approuvait au lieu de s'en offenser !

— Mais non, il ne fallait pas céder à cette faiblesse. Mettrait-il en sa fille et lui le fantôme étouffé d'Anne Combrede ? Allons c'était folie que d'y songer !

— Laissez à ton père mon enfant, dit-il, le grave devoir de diriger tes affections. Aie confiance en lui. Dans l'isolement où tu vis, la présence de Jérôme te paiera de ton imagination. Permetts-moi de réfléchir avant d'autoriser cet amour.

— Au moins, laissez venir Jérôme... Il répondit en détournant les yeux, cherchant à donner de la sécheresse à ses paroles, mais l'âme bouleversée.

— Non ! plus tard ! Elle le laissa, rentrer chez elle. C'était la seconde douleur qui faisait irruption dans sa vie. Elle en était malade et abêtée. Siméon, jaloux, son père inflexible !

— Oh ! dit-elle tout à coup avec un éclair dans les yeux, si Jérôme m'aime vraiment, il saura valoir la récompense de nos pères.

Alors plus calme, elle attendit.

Ville de Verriers. Conditionnement public des matières textiles

Consignations — Magasinage des marchandises

Conditionnement public des matières textiles et des cotons de Roubaix

Mouvement du mois d'octobre 1883

17,327 coils de laine peignée.....	1,891,773 k.
401 " de blouses.....	43,257 "
2,094 " de laine filée.....	228,490 "
40 " de soie.....	3,005 "
1,923 " de coton.....	206,349 "

Mouvement du mois d'octobre 1884

21,790 coils pesant ensemble.....	2,311,901 k.
Décreusage.....	35 opérations
Tirage.....	1,032 l/2 "

Mouvement du mois d'octobre 1885

24,544 coils de laine peignée.....	2,611,629 k.
218 " de blouses.....	23,796 "
2,073 " de laine filée.....	222,371 "
85 " de soie.....	5,496 "
1,820 " de coton.....	191,821 "

Mouvement du mois d'octobre 1886

23,740 coils pesant ensemble.....	3,088,153 k.
Décreusage.....	186 opérations
Tirage.....	1,005 " "

ETAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES Du 2 novembre. — Marie Blacq, rue d'Henri, maison Rason. — Roche Germaine, rue de Lille, 34. — Berthe Constant, rue du Pile, maison Bonnet, 412. — Julie Fauwens, rue de Condé. — Philomène Coen, hameau du Hutin. — Achille Wauters, rue Darbo. — Arthur Decourcelle, au Trois-Portes, maison Renard. — Julie Heespeels, Hôtel-Eu. — Berthe Coeckaert, rue Lacroix, cour Lefebvre. — Elodie Debock, rue de Flandre, 29.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Paul Esquinet, 21 ans, apôtreur, et Marie Lefebvre, 22 ans, bobineuse. — François Franchomme, 27 ans, employé de commerce, et Annie Lelong, 27 ans, rattachée. — Constantin Ducat, 30 ans, tisserand, et Léonie Debruyne, 20 ans, tisserande. — Alphonse Riems, 26 ans, rattaché, et Jeanne Bourgeois, 29 ans, couturière. — Alphonse Koenck, 25 ans, mécaniste, et Julie Vermeulen, 25 ans, peigneuse. — Edouard-Joseph Verhaeghe, 25 ans, journaliste, et Irma James, 29 ans, soigneuse. — Charles Horrent, 22 ans, garçon de magasin, et Aurélie Glorieux, 21 ans, bobineuse. — Alphonse Parmentier, 27 ans, employé de commerce, et Stéphanie Vogels, 28 ans, ménagère. — Nicolas Thomas, 44 ans, cordonnier, et Sophie Deconinck, 59 ans, tisserande. — Jean-Baptiste Hayette, 29 ans, garçon de magasin, et Elodie Vandewalle, 24 ans, rattachée. — Désiré Capelle, 25 ans, garçon de magasin, et Rosalie Hairon, 21 ans, piquière. — Victor-Anthony Henrion, 22 ans, ébéniste, et Marie Charlier, 25 ans, journalière. — Paul Delport, 22 ans, dégraisseur, et Victoria